

**Province de Québec
Comté de Labelle
Municipalité de Nomingue**

Le conseil municipal de Nomingue siège en séance extraordinaire ce 19 mai 2023, à dix-sept heures (17h00), à laquelle sont présents:

Madame la mairesse Francine Létourneau
Monsieur le conseiller : Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller : Sylvain Gélinas
Madame la conseillère : Chantal Thérien
Monsieur le conseiller : Luc Boisvert
Madame la conseillère: Suzie Radermaker

Assiste également à la séance, Monsieur François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier.

Conformément à l'article 152 du Code municipal, le directeur général certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la mairesse Francine Létourneau, celle-ci déclare la séance ouverte à 17h00.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Achat d'un véhicule utilitaire
3. Mandat pour la surveillance de chantier – Projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers
4. Octroi de contrat pour des services de contrôle des matériaux – Projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**1. Résolution 2023.05.154
Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2. Résolution 2023.05.155
Achat d'un véhicule utilitaire**

CONSIDÉRANT le bris d'un véhicule utilitaire;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil et la nécessité de remplacer graduellement la flotte de véhicule utilitaire;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'acquérir des véhicules écoénergétiques;

CONSIDÉRANT la rareté de ce type de véhicule;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un véhicule à Mont-Laurier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LUC BOISVERT

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'un véhicule de marque Ford, modèle F-150 Supercrew hybride 2023, chez Gérard Hubert Auto Ltée, et ce, au coût de soixante-treize mille six cent quatre-vingt dollars (73 680 \$), plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur général à dépenser un montant n'excédant pas deux mille cinq cents dollars (2 500 \$), plus les taxes applicables, pour rendre le véhicule fonctionnel pour son utilisation.

D'autoriser le directeur général à faire le paiement du véhicule lors la prise de possession et à signer au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à cette transaction.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement, remboursable en cinq (5) versements annuels égaux à compter de l'année financière 2024, afin d'en défrayer le coût d'achat.

ADOPTÉE

3.

Résolution 2023.05.156

Mandat pour la surveillance de chantier – Projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques S2023-03 pour le projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues St-Denis, Dumas, St-Martin et Demers;

CONSIDÉRANT que ledit projet requiert une surveillance de chantier par une firme d'ingénierie;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SUZIE RADERMAKER

ET RÉSOLU d'octroyer un mandat à la firme WSP pour la surveillance de chantier dans le cadre du projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues St-Denis, Dumas, St-Martin et Demers, au montant de soixante-cinq mille cent dollars (65 100\$), plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de services datée du 16 mai 2023.

D'affecter la dépense à la TECQ 2019-2024.

D'affecter l'excédent du montant disponible dans la TECQ 2019-2024 au surplus accumulé, le cas échéant.

ADOPTÉE

4.

Résolution 2023.05.157

Octroi de contrat pour des services de contrôle des matériaux – Projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers

CONSIDÉRANT le projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR GAÉTAN LACELLE

ET RÉSOLU d'octroyer un contrat à la firme Dec-Enviro pour des services de contrôle des matériaux dans le cadre du projet de remplacement des conduites d'eau potable des rues Saint-Denis, Dumas, Saint-Martin et Demers, pour un montant n'excédant pas cinquante mille dollars (50 000 \$) et en fonction des besoins réels, plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de services datée du 12 mai 2023.

D'affecter la dépense à la TECQ 2019-2024.

D'affecter l'excédent du montant disponible dans la TECQ 2019-2024 au surplus accumulé, le cas échéant.

ADOPTÉE

5. Période de questions

**6. Résolution 2023.05.158
Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU que la séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je, soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Greffier-trésorier

Je, Francine Létourneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Létourneau
Mairesse

Francine Létourneau
Mairesse

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Greffier-trésorier

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.